

On s'abonne... Quelque, au bureau du Journal, près l'Archevêché; A Paris, chez Hector Bossange, 25, quai Voltaire, qui reçoit les annonces destinées au Journal de Québec. Voir l'avis à la fin de la quatrième page. PRIX DE L'ABONNEMENT. Pour le Canada, par an, sans les frais de poste... 1 louis. Pour Paris, y compris les frais de poste jusqu'à Londres, par an... 35 francs

JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Prix des Annonces

Dix lignes de petit-texte... 2½ Adressus de six lignes et pas plus de dix... Pour chaque ligne adressus de dix... Les lignes en gros caractères sont comptées pour autant de lignes qu'ils sont de points. On fait un escompte libéral pour les annonces d'une grande étendue et selon le nombre d'insertions. Jos. Cauchon rédacteur en chef. Augustin Côté, gerant.

L'ÉTÉ SOUS L'OMBRAGE.

ALDOVRANDUS MAGNUS. I. LA MÈRE. On voit encore à Bruges, non loin de l'académie royale de peinture, une maison en bois dont la construction date évidemment du quizième siècle. Transformée de nos jours en une sorte de ferme où l'on amène et d'où l'on emporte sans cesse des voitures de fumier, elle n'en était pas moins en 1490 la demeure du plus riche marchand de la riche ville de Bruges. Ce marchand se nommait Nicolas Aldovrandt, et envoyait chaque année dans le Levant, vingt vaisseaux chargés de drap et de toiles; y rapportaient en échange de leur cargaison des marchandises de ces contrées étrangères. Un pareil commerce bien entendu et entrepris avec des fonds considérables lui valut chaque année vingt-cinq à trente tonnes d'or; aussi fut-il un de ceux qui se rejoignent le plus, quand les querelles élevées entre l'archiduc Maximilien et les bourgeois de Bruges, s'apaisèrent enfin et permirent à la paix de revenir et de favoriser l'industrie et les spéculations.

Un soir, après avoir passé la journée entière à faire expédier des marchandises, à dicter des lettres à ses commis et à surveiller la manière dont vingt scribes tenaient ses écritures de commerce, il entra dans la grande salle revêtu de bonnet et se tenant à sa femme. Il ne put réprimer un mouvement d'honneur en la voyant caresser avec tendresse un jeune homme de quinze à seize ans, assis à ses pieds et qui laissait aller languissamment la tête sur les genoux de sa mère.

—Par le ciel! fit-il, Antonius n'est-il point d'âge à se passer de ces câbleries? Faut-il voir un grand garçon, à qui la barbe seule manque pour qu'il soit tout-à-fait un homme, se livrer à des mignardises dont rougirait une petite fille de sept ans!

La brusque voix de son père, Antonius s'était levé, et la tête baissée, son visage frais et rose à demi-cache sous sa longue chevelure blonde, il écoutait les remontrances de son père sans répondre et les yeux pleins de larmes.

—La belle chose, continua le vieux marchand, la belle chose que de porter un bonnet de velours qui a une goutte de pluie gâterait sans remède, et des rubis de soie qui coûtent plus d'argent que vous n'en sauriez gagner dans une année entière! En vérité! votre mère est bien déraisonnable d'entourer de pareils ridicules.

Celle à qui s'adressait le dernier reproche sorti des lèvres grondantes de maître Aldovrandt se leva du fauteuil où elle était assise, et vint doucement vers la fenêtre dans l'embrasure de laquelle se tenait son mari. Si son œil eût connu les immenses richesses de ce dernier, on se fût difficilement expliqué comment un vieillard si morose avait pu épouser une si belle et si douce créature.

—Antonius leva les yeux sur sa mère comme pour y lire ce qu'il devait faire. Marguerite lui fit signe de s'éloigner, et tandis que l'enfant disparaissait avec la légère d'un oiseau, elle passa son bras dans le bras de maître Aldovrandt.

—Antonius est souffrant depuis quelques jours, dit-elle, aussi n'ai-je point voulu qu'il se rendit dans vos magasins comme il le fait d'habitude. Vous savez ses inquiétudes que nous inspire la faible santé de cet enfant!

—Le trop de soins cause seul la mauvaise santé d'Antonius, madame, et s'il portait, au lieu de pourpoint de soie, une cape de gros drap et un haut-de-chaussure comme son père, il n'aurait point à redouter sans cesse des toux et des crachements de sang. Mais vous voulez le voir en grand seigneur, et vous en voyez les conséquences.

seins de sa mère! Oh! non, vous ne le ferez point partir!... Mon ami, Nicolas! par pitié! qu'il ne parte pas!

—Il n'en sera pas moins fait selon ce que j'ai résolu. Préparez ou donnez ordre qu'on prépare tout ce qu'il faut à votre fils pour son voyage: demain au point du jour vous recevrez ses adieux.

—Antonius ne partira pas! dit-elle en attachant sur son mari des regards étincelants d'une puissance qui fit baisser les yeux du vieillard.

—S'il tentait de me désober, je le ferais embarquer de force.

—Antonius ne partira pas! —Je le ferai jeter à bord, lié et garotté. —Antonius ne partira pas! —Je le maudrai.

—Antonius ne partira pas. Qu'importe des menaces, qu'importe des malédictions que Dieu n'écouterait point, parce qu'elles sont injustes et cruelles! Écoutez-moi bien! maître Aldovrandt! Jusqu'ici j'ai été une femme résignée à son sort; j'ai mis un soin religieux à cacher aux regards de tous mes souffrances et vos douleurs; j'ai voulu que chacun restât persuadé dans la ville que j'étais sinon heureuse, du moins paisible. A tous j'ai dit que vous étiez bon pour moi... Ce que j'ai fait, je le ferai encore, car c'est mon devoir d'épouse et de chrétienne... Mais si vous me séparez de mon fils, de mon enfant, de mon seul bien! si vous allez risquer cette faible existence en des pays lointains...

—Ah! malheur à vous... j'irais trouver mon père, je lui dirais tout... Je demanderais à mon père un asile pour la mère et pour le fils. Si mon père ne suffirait pas pour me protéger contre vous, j'irais me jeter aux genoux du comte Philippe, je requerrais sa justice au nom de sa mère qui fut mon amie!

—Antonius partira, répondit froidement le vieillard.

Marguerite s'élança vers la porte. Aldovrandt lui barra le passage... Cette porte s'ouvrit tout à coup et laissa voir un homme âgé de cinquante ans à peu près et dont le riche vêtement de velours semblait annoncer un personnage de haute distinction.

A la vue de l'étranger, Marguerite et Aldovrandt s'arrêtèrent par un mouvement réciproque. Le visage du vieux bourgeois, gonflé et tordu par la rage, s'efforça de prendre une expression bienveillante, et la mère d'Antonius, pâle comme devant l'être la fille de Jaire quand elle sortit du tombeau, voulut balbutier, mais en vain, de ses lèvres convulsivement contractées, quelques mots de bienvenue au nouvel arrivant.

Le lendemain donc, c'est-à-dire mercredi dernier, le sieur X... se rendit avec sa troupe à la maison d'école de la rue de l'Université. Des mères et un certain nombre de parents, prévenus à l'avance, s'y trouvaient, afin d'assister à la petite visite hygiénique dont leurs enfants allaient être l'objet.

Le praticien se mit aussitôt en devoir d'opérer, et ayant reconnu dans la bouche de plusieurs d'entre eux des dents dont l'extrémité lui parut nécessaire, il consulta les enfants et leurs parents, et, pên consentement lui ayant été donné de part et d'autre, il arracha ce qui lui sembla vicieux ou gâté.

Un certain nombre de maxillaires furent ainsi purgées à la grande satisfaction des parents, contents de faire rendre à leurs jeunes enfants des soins nécessaires sans avoir aucune rétribution à payer en retour à l'habile opérateur.

Encouragés par ce spectacle, qui pour eux était sans doute une récréation comme une autre, des enfants qui n'avaient parlé de rien à leurs parents, mais que le désir de faire visiter leurs dents entraînait, dirent que leurs pères ou leurs mères les avaient formellement autorisés à se mettre entre les mains du dentiste. Sur cette affirmation, le sieur X... continua volontiers sa revue et extirpa ainsi dans sa journée environ deux cents dents. Ce chiffre, du reste, ne paraît pas énorme, si on se rappelle que la maison d'école de la rue de l'Université est fréquentée à elle seule par quatre cents enfants.

Tels sont les faits, rien en deca, rien au delà. Quoi qu'il en soit, les parents qui n'avaient point assisté à l'opération pratique sur leurs enfants, et qui ne l'avaient ni connue ni par conséquent autorisée, furent singulièrement surpris et émus, en voyant mercredi soir entrer à leur domicile certaines enfants ayant les gencives sanguinolentes, les mâchoires dégarries, quelques uns la joue enflée et légèrement enflée. L'étonnement du premier instant fit bientôt place à l'inquiétude, puis à la colère et à l'indignation.

Bientôt la rumeur publique s'empara de ces faits, pourtant bien simples en eux-mêmes; l'indignation populaire les grossit outre mesure en les interprétant et dès le lendemain les versions les plus étranges circulaient par toute la ville.

Suivant certaines rumeurs, il s'agissait d'une immense et exécrable entreprise commerciale pour les besoins de laquelle on volait ainsi, au milieu des plus atroces douleurs, tout l'émail que contenait la bouche des pauvres enfants.

On conçoit toute l'explosion d'indignation et de colère soulevée par ces récits. L'exaspération de certaines mères se communiqua à la multitude. Une panique sans nom se répandit au sein des familles, et bientôt un mouvement général entraîna les parents vers les maisons d'éducation, pour arracher de vive force les enfants qui s'y trouvaient aux violences et aux mutilations qui les menaçaient. En quelques instants, des hommes dans une agitation extrême, des femmes surtout, plusieurs armées de bâtons, se précipitèrent vers les écoles et les pensionnats.

A la maison de la visitation, sur le cloître Saint-Aignan, la foule enfonça les portes pour en arracher plus vite les enfants.

Les sœurs de Sainte-Croix s'efforcèrent inutilement de calmer les inquiétudes et l'émotion des parents; elles furent obligées de livrer toutes leurs élèves. "L'homme va venir! criaient les mères; il est à Saint-Paul, donnez-nous nos enfants!"

Pendant ce temps une scène semblable avait lieu chez les sœurs de Saint-Paul. D'autre part, plusieurs pensionnats de jeunes filles étaient en un instant évacués, soit en totalité, soit en partie.

A Saint-Marc, à Saint-Laurent, les mêmes scènes se passaient.

Les écoles tenues par les frères de la doctrine chrétienne étaient complètement vides; il ne restait nulle part un seul élève, c'était un sauve-qui-peut général!

On assiégeait également la salle d'asile, sur le cloître Saint-Pierre-le-Pueltier, et malgré les observations d'un commissaire de police qui disait à

loulé que son exaspération et ses terreurs n'avaient aucun fondement ni aucune raison, on emmenait tous les enfants qui y étaient enfermés.

Enfin, c'était une panique générale, et si le sieur X... auteur involontaire de toute cette vive émotion était tombé entre les mains de la multitude dans un pareil moment, nous croyons sérieusement qu'il n'en serait pas sorti sain et sauf.

On voulait aussi faire évacuer l'école normale, mais M. Monvel, de craintes pueriles ne pouvait troubler, se montra ferme et résista.

C'est jeudi que tous ces événements se sont passés. Vendredi, l'agitation n'était guère calmée et on racontait encore, dans les groupes et dans les marches, des faits qui entretenaient l'indignation populaire.

On disait notamment qu'un enfant auquel onze dents avaient été violemment arrachées venait de mourir au milieu des plus vives souffrances, et que plusieurs autres enfants étaient plus ou moins gravement malades.

Nous n'avons pas besoin de dire que tous ces bruits et d'autres semblables sont complètement faux.

Il est vrai que onze dents ont été arrachées à un jeune garçon, à l'école de l'Université, mais c'est d'après le désir formel de sa mère, qui était présente, et l'enfant n'en a éprouvé aucun inconfort. De plus, aucun enfant ne s'est trouvé malade.

Mercredi, durant toute la journée, le commissaire départemental et les commissaires de police se sont efforcés de rassurer l'esprit public et de dissiper les terreurs ridicules répandues par la cité. Nous espérons qu'aujourd'hui, devant les explications qui précèdent, tomberont les histoires absurdes inventées par des commères, et tous les récits invraisemblables par de robustes crédulités.

Quant au sieur X..., comme on le voit, n'a commis aucun crime dans toute cette affaire, la police, pour éviter des scènes fâcheuses, l'a sagement engagé à partir au plus vite, conseil qu'il a prudemment suivi sans aucun retard.

UN NOBLE ENGAGÉ SOLDAT.—Une singulière aventure vient d'arriver dans la famille du marquis de Londonderry, lieutenant-général dans les armées britanniques. Le plus jeune fils du marquis, lord Ernest Vane, ayant eu querelle avec un clergyman, chargé de son éducation, se rendit en cachette à Londres où il tomba bientôt dans le plus grand embarras. Ne pouvant se résoudre à rentrer dans la maison paternelle, il prit le parti de s'engager dans le 14e régiment irlandais.—résolution grave, car, en Angleterre, on ne peut, de quelque temps du moins, se faire remplacer.

Le marquis, à la première nouvelle, se rendit en toute hâte à Londres mais l'engagement était définitif, et au grand scandale de l'aristocratie, un régiment irlandais peut compter pour la première fois, parmi ses fantassins (private soldier), un jeune lord fils d'un marquis-officier-général, pair de la Grande-Bretagne, neveu du fameux lord Castlereagh et de lord Hardinge, commandant en chef de l'armée anglaise, et enfin, comme le disent fort emphatiquement les journaux anglais, fils du dernier roi de Hanovre!

Le clergyman, avec qui lord Ernest a pris querelle, est son propre beau-frère; il s'appelle M. La Ce M. Law était, il y a dix huit mois environ, précepteur dans la maison de lord Londonderry; il enleva une des filles du marquis. Cette affaire a fait trop de bruit dans le temps pour qu'elle puisse être oubliée. Les journaux rapportent à ce sujet que lord Londonderry avait lui-même enlevé la femme qu'il a épousée, ce qui, dit assez spirituellement le Morning Advertiser, doit le rendre quelque peu tolérant pour les petits accidents de ce genre qui peuvent survenir dans sa famille.

On sait enfin que le marquis de Londonderry est cet ami persévérant d'Abd-el-Kader, qui écrivait lettre sur lettre à Louis-Napoléon, jusqu'au moment où l'ancien a obtenu sa mise en liberté.

Affaires religieuses en Hollande.

Les organes du parti qui veut faire passer le projet de loi du ministère hollandais tiennent en ce moment un langage qui montre jusqu'où on veut pousser les populations à l'égard des catholiques. L'Emancipation belge nous donne quelques échantillons de cette polémique:

Le Tielsche Weekblad ne demande ni plus ni moins que la mise sous les verrous des rédacteurs du Tyd, dont la haute raison et la dialectique serree gênent les "amis de la liberté religieuse."

Une couple d'années d'emprisonnement cellulaire dit la charitable feuille, refroidirait un peu les têtes chaudes jesuitiques. Le même journal conseille aux protestants d'offrir les catholiques si la loi est rejetée. "Les catholiques laïcs, dit-il, ne sauraient vivre sans le concours des protestants; que ceux-ci retirent leur main secourable, et les prêtres catholiques ne pourront plus pourvoir à leur subsistance dans la Hollande."

L'Amsterdamsche Courant dit: "Si la loi est rejetée et que les choses en demeurent là, la Constitution court grand risque d'être renversée, et à la suite de cet événement, la réforme protestante pourrait bien redevenir la religion dominante dans les Pays-Bas."

Le Fakkel non seulement vient de prendre parti pour la loi, mais il fait un appel des plus violents au fanatisme de ses co-religionnaires. "Protestants, s'écrie-t-il, unissez-vous, insistez près de vos représentants sur l'adoption de la loi. Savez-vous, si vous vous abstenez, quel sort vous attend! On vous brisera la tête avec les débris des chaînes dont vous avez voulu charger le parti romain."

L'Emancipation ajoute qu'elle a "cru devoir faire" ces citations pour montrer à tous, et plus spécialement au Journal des Débats, quel probablisme ne lit pas les hollandais, quel étrange libéralisme M. Armand Bertin a pris sous la protection de sa signature.

L'Emancipation belge dit au sujet du dernier article du Journal des Débats sur la Hollande: "S'il était vrai que la loi eût obtenu un accueil favorable, le Journal des Débats n'aurait pu trouver l'expression ailleurs que dans la presse. Or nous recevons, sans doute, autant de journaux hollandais que le Journal des Débats, et c'est en vain que, parcourant la plupart de ceux qui nous sont parvenus depuis la présentation de la loi, nous y cherchons quelque marque de sympathie pour le cabinet et d'adhésion à la loi. Encore ne parlons-nous ni des journaux catholiques, ni des journaux systématiquement ennemis de M. Van Hall; nous ne nommerons ni le Tyd, ni le Handelsblad, ni le

Nieuwe Rotterdamse courant, ni le Journal du Limbourg, ni l'Overssels, ni l'Yssel Bode, ni les deux Nieuwe Brabanters, ni le Provinciale Friessche courant ni beaucoup d'autres des mêmes catégories; mais nous citerons les journaux protestants, tels que le Goudsch Chronyke, le Fakkel, le Morgenstem, le 'S Gravenhagische Nieuwsbode, le Gemeentem et même le Nederlander. Tous blâment la loi et, plus ou moins tendamment, la déclarent injuste, inconstitutionnelle, immorale, et tout à fait mauvaise et inacceptable. Les plus réservés se taisent, et ce silence de leur part est un blâme rigoureux. Le Journal des Débats parle de l'approbation de certains catholiques modérés; mais il ne saurait ignorer que ces catholiques sont des dissidents jansénistes, qu'ils forment une secte, et que, par conséquent, il n'est pas surprenant qu'en lutte contre l'autorité spirituelle, ils approuvent le pouvoir qui y porte atteinte."

On lit dans le Siècle du 2 août: "Le projet de note de M. de Bruck, apporté par le Caracal, a été rejeté par la Porte, la France, l'Angleterre, l'Autriche même. Pour enfanter ce chef-d'œuvre refusé à l'unanimité, les diplomates réunis à Constantinople ont employé vingt-cinq jours, du 24 juin au 19 juillet. L'espoir d'un arrangement pacifique, espoir auquel chacun se livre plus ou moins selon ses opinions et ses informations, repose donc tout entier, nous le répétons, sur la note libellée à Vienne par les quatre ambassadeurs, et qui, si le Morning Post est bien informé, a dû être expédiée le 25 à Saint-Petersbourg."

La question de l'évacuation des provinces du Danube forme le nœud de la difficulté. Nous souhaterions, on le sait, que la Russie reçût à ce sujet une sommation toute semblable à celle que M. Nesselrode a envoyée au duc de Saxe en lui demandant l'acceptation sans variante aucune de la note laissée par le prince Menschikoff. Il paraît que, pour la forme au moins, la diplomatie est moins exigeante qu'on nous. La Russie n'y a ni pris un gage matériel pour obtenir une satisfaction morale, ni va sans dire qu'en se déclarant satisfaite, la Russie renonce au gage dont elle s'était emparée. Tel est, nous nous assure-t-on, le langage de la diplomatie, et nous prendrons la liberté de répéter qu'il n'est ni assez haut ni assez ferme.

Il faut, selon nous, et ce n'est pas sans dessein que nous employons cette formule, il faut que l'évacuation des provinces du Danube ait lieu d'une manière qui puisse être acceptée comme une réparation par le sentiment national justement froissé en France et en Angleterre par les insolences de la Russie.

L'opinion est une puissance qui pose des ultimatum, et voit le sien, ce nous semble.

Maintenant, rentrant dans le domaine des bruits et des éventualités, nous dirons qu'à Saint-Cloud il aurait été parlé des affaires d'Orient d'un ton donnant à penser que l'on s'attend à voir la Russie élever de nouvelles objections inadmissibles et refuser toute intervention des puissances occidentales.

On ajoute que dans le cas où de telles objections viendraient à se produire, le conseil se serait montré disposé à n'en pas tenir compte, à ne pas laisser la Turquie exposée jusqu'au printemps prochain aux intrigues de la Russie, et que le mot solution, bonne ou mauvaise, mais immédiate, aurait terminé et résumé la séance du conseil.

Il est à désirer pour la France et pour l'Angleterre qu'il n'y ait point ici de trompe-l'œil et que la politique soit ce qu'elle doit être, raisonnable, mais résolue.

Nous devons ajouter que la lecture des journaux allemands ne donne pas lieu aujourd'hui de penser que la Russie s'apprête à sortir immédiatement des principautés. Il serait question de l'envoi de nouvelles troupes russes de l'autre côté du Pruth. De plus, s'il faut en croire le Vauderter, toutes les villes et tous les points de passage sur la rive gauche du Danube auront bientôt reçu des garnisons russes. Le même journal dit encore, d'après une lettre du 20 juillet, qu'un vapeur russe, accompagné de quatre grandes chaloupes canonnières, a pris position dans le port de Galatz, et que trente chaloupes canonnières sont destinées à agir le long de la rive valaque pour appuyer les opérations de l'armée de terre. Ne s'agit-il pas de la de singuliers préparatifs d'une prochaine évacuation des provinces?

La Gazette nationale (de Prusse) du 29 juillet dit que le cabinet de Saint-Petersbourg accepte le fond mais non la forme des propositions d'arrangement faites par les puissances, et que le gouvernement prussien s'occupe à lever cette difficulté. Un tel bruit a sa signification, quoiqu'il soit antérieur très probablement à l'arrangement libellé à Vienne, car il n'est pas de ruses, de petites chicanes même auxquelles on ne doive s'attendre à voir la Russie recourir pour obtenir des délais qui ne sauraient profiter qu'à elle seule.

La Russie, nous croyons devoir le redire, a manqué à tous les égards qu'elle devait à la France et à l'Angleterre, et par son manifeste et dans sa conduite envers le sultan leur allié. La France et l'Angleterre ont droit à une réparation. Et il ne suffit pas que cette réparation fût ajournée par les louchettes de la diplomatie, elle doit être vue clairement par l'œil des masses, être telle, en un mot, que chacun, mettant la main sur son cœur, puisse se dire: L'honneur est satisfait."

L'affaire de Smyrne.

L'affaire de Smyrne est entrée dans la voie des négociations; mais tout annonce que ces négociations seront épineuses et pourront amener quelque nouvel incident désagréable.

Voici ce que dit à ce sujet le Portofoglio Maltesez: "Lorsque le ministre des Etats-Unis, M. Marsh, est revenu à Constantinople, l'émigration hongroise et italienne s'est rendue sous les fenêtres de ce diplomate et lui a donné une brillante sérénade."

Le roi américain, s'étant mis au balcon, aurait remercié les musiciens en exprimant les vœux les plus sincères pour l'avenir de l'Italie et de la Hongrie. On ajoute que M. Marsh a écrit à son collègue de Vienne pour faire inviter le gouvernement autrichien à donner des explications sur la conduite de son consul à Smyrne.

On a publié la plainte de M. Brown, consul américain de Smyrne, à M. de Bruck. Il y soutient que Costa avait fait les premières démarches pour devenir citoyen des Etats-Unis, c'est-à-dire qu'il avait prêté serment de fidélité à cette république. A son départ d'Amérique, il avait reçu une copie

légalisée de ce serment. Voici la fin de ce document, qui est empreinte d'une violence extra-diplomatique :

« On ne peut comprendre que la résidence temporaire de cet homme à Smyrne ait excité l'animosité du consul autrichien au point d'employer une bande de vagabonds armés pour l'attaquer, dans un moment où il n'avait évidemment aucune raison de se préoccuper contre un tel outrage, et pour le transporter d'une manière si ignominieuse à bord d'un bâtiment de guerre autrichien. »

« Je crois plutôt que dans le cas où la présence de M. Costa à Smyrne aurait indisposé le consul autrichien, celui-ci aurait été tout au plus autorisé à s'adresser aux autorités locales pour demander qu'il fût invité à partir, plutôt que d'exciter, par un acte d'une nature si outrageuse et si inhumaine, l'indignation des habitants de Smyrne, et, comme j'ai lieu de n'en pas douter, celle des États-Unis. »

« Permettez-moi donc d'intercéder près de V. Exc. en faveur de M. Costa, et de demander, sinon par respect pour le gouvernement du sultan, dont le territoire a été si grossièrement violé par le consul autrichien de Smyrne, au moins par égard pour le gouvernement des États-Unis, lequel M. Costa avait fait serment de fidélité, qu'il vous plaise de donner des ordres au commandant du *Hussard* pour qu'il soit immédiatement relâché et qu'il puisse se rendre aux États-Unis. »

« La négociation engagée avec une telle vivacité ne peut qu'être très animée de part et d'autre. »

« Deux navires de guerre autrichiens, le *Novarra* et la *Bellona*, sont venus se joindre au *Hussard* et à l'*Artemisia* en rade de Smyrne. La corvette américaine *Saint-Louis* s'est rendue au Pirée. »

« Malgré la discussion pendant la *Saint-Louis* et les deux navires autrichiens avec lesquels il avait eu affaire ont échangé les saluts d'usage le 4 juillet, anniversaire de l'indépendance des États-Unis, et le *Hussard* aussi bien que l'*Artemisia* ont restés jaisés tout le jour. »

Sommaire des annonces nouvelles.

Assemblée publique des citoyens de Québec. Fleur à vendre.—Renard et Frère. Société de Bâtisse du Peuple.—Wm. Miller. Ramonage des cheminées.—P. Campeau.

CANADA.

QUEBEC, 20 AOUT 1853.

Les signes des temps.

Les voilà donc les signes des temps se réalisant dans toute leur plénitude, et donnant raison à ceux qui les ont compris ! Il n'est plus possible d'obscure la lumière ; elle est trop forte. Elle brille de tout son éclat sur l'imprévoyance des uns et l'ambition des autres ; elle jette des reflets accusateurs sur le premier acte, comme sur presque tous les actes de nos ministres. Elle leur fait lire : « Voici le principe, voici les conséquences ; voici l'alliance, voilà ses fruits. »

Et ces conséquences et ces fruits sont si mauvais que le principe lui-même qui les a produits voudrait les repousser ! Et le pouvoir, pour se sauver, fait volte-face à son principe d'alliance, et se représente mêmes de ce dernier principe, dans le pouvoir, pour vivre de la vie ministérielle, paraissent disposés à donner le coup de pied à ce même principe qui les a faits ministres.

L'organe est chargé d'entonner la trompette sur un autre ton, et de faire entendre des accents nouveaux, inconnus jusque-là aux oreilles élastes du ministorialisme, mais s'harmonisant parfaitement avec la pensée de ceux qui veulent rester au pouvoir, et faisant vibrer agréablement la corde attachée par une extrémité au coffre public et par l'autre aux cœurs des patriotes !

Le flexible organe n'est pas sourd au commandement de ses maîtres, parce qu'il sait par une agréable expérience, qu'il ne sert pas de ingrats, tandis que les consciences et les principes inflexibles sont jetés dans l'isolement sous ce système de spéculation et de calcul matériel.

Qu'a donc écrit l'organe au nom de ses maîtres pour que nous puissions dire : « Voilà donc la réalisation des signes des temps. » Ce qu'il a écrit le voici :

« Le vieux parti tory du Haut-Canada qui est aujourd'hui en pleine dissolution, va peut-être amener une nouvelle fusion des partis dans la section supérieure, et produire un nouveau parti fort et compact, composé de ce qu'il y a de plus raisonnable dans les deux partis maintenant existants. »

Rien ne peut être plus explicite que cette déclaration, dont la gravité accrédite du fait des rapports qui existent entre le journal qui la fait, et le pouvoir, puisque ce journal se rédige dans les bureaux du gouvernement, est écrit par les employés du pouvoir, sous les yeux de celui-ci, sous son inspiration, sous sa dictée. »

Le ministère est donc disposé à faire un radeau des débris des partis pour se sauver sur la mer houleuse qui menace son existence. Vous l'avez dit dans un langage que vous vous efforcerez en vain d'obscurcir, et que tout le monde a compris. Vous avez avalé, jusqu'à la lie, la coupe du clear-gritisme, et vous avez trouvé le calice si amer que vous desirez maintenant qu'il s'éloigne de vous !

Mais si, comme vous l'affirmez, après les défaites de la dernière session, les ministres sont si forts de leur force actuelle, si le parti ministériel est si compact que vous le dites, pourquoi voulez-vous former un nouveau parti ministériel des hommes « modérés » des deux partis politiques actuels ?

Si le parti conservateur « est en si pleine dissolution », le ministère fort déjà de sa force actuelle, le sera de la dissolution de la force de ses adversaires.

Si le parti ministériel est compact, et si sain, pourquoi l'émouvoir comme s'il avait des branches exubérantes et stériles qui en absorberaient la sève et la vie, et greffer sur ce tronc fécond et par des fruits étrangers ?

Quels sont les *immodérés* du parti conservateur ? Quels sont les *immodérés* du parti ministériel ? Quelles sont les branches qu'il faudra émonder des deux arbres politiques pour qu'ils ne fassent plus qu'un seul et même arbre ?

Où, le ministère se jette dans les bras de ses adversaires, en croyant comprendre que ses adversaires sont disposés à le recevoir, et il y a longtemps que le pouvoir fut allié au devant de cet embrassement, s'il n'avait pas craint d'être repoussé.

Rappelez-vous la déclaration de M. Hincks durant la session de 1851, et demandez aux députés clear-grits s'ils ont jamais cru à l'affection du premier ministre pour eux !

Durant la dernière session, M. Hincks eût indubitablement tourné le dos aux clear-grits si les conservateurs avaient montré la moindre disposition à l'accueillir.

La conversion de M. Vansittart n'a pas grande signification ; c'est tout au plus une apostasie politique, à la suite de procédés odieux à l'adresse du premier ministre.

M. Vansittart a voulu perdre M. Hincks, à l'aide d'un raisonnement faussaire ; ne pouvant le perdre, il s'est jeté à ses genoux en lui demandant pardon. Les hommes de cœur ne se rendent pas coupables de procédés deshonorants envers autrui, et n'ont pas la peine ensuite de se mettre à genoux pour demander pardon.

Comment, vous dites que c'est pas avec les *clear-grits* que votre alliance « s'est continuée, mais avec le grand parti libéral. » Mais où était donc

le grand parti libéral en 1851, quand les deux chefs de ce parti, MM. Baldwin et Price étaient repoussés de la représentation, et que fut devenu M. Hincks, dans son propre comté sans son alliance avec MM. Rolph et Cameron, qui lui donnèrent, pour son élection, des certificats de bonne conduite ?

Vous demandez « quelles auraient été pour nous, bas-canadiens, les conséquences d'une alliance avec le parti conservateur du Haut-Canada. » La réponse est facile. Les partis sont à peu près également divisés dans le Haut-Canada ; en vous alliant aux conservateurs, vous avez la même force numérique, mais une force réelle, qui ne vous eût jamais manqué dans le besoin, puisqu'elle est invariablement venue à votre secours quand vos *allies* vous désertaient, quand vos ministres se sauvaient ignominieusement pour ne pas voter, parce que voter pour vous c'était les compromettre vis-à-vis de leurs électeurs, et que voter contre vous c'était les exposer à perdre leurs portefeuilles.

Cette force, alliée à celle du Bas-Canada, fût demeurée compacte et disponible toujours, tandis que vos *allies* vous ont presque invariablement tourné le dos lorsque vous aviez le plus besoin d'eux. Pouvez-vous nier cette dévolante vérité ? Si vous le pouvez, niez-la ! Si vous ne pouvez la nier, dites que vous avez mal choisi vos *allies* ! Et le fait que vous cherchez d'autres combinaisons de partis, est la preuve que nous avions raison en 1851, est la preuve que votre propre force est en dissolution.

Vous parlez de la politique brillante du ministère et de ses triomphes récents dans le Haut-Canada, vous glorifiez vos maîtres de cette dissolution du parti libéral que vous croyez apercevoir dans l'apostasie de M. Vansittart.

Cette dissolution, si elle existe est précisément la faute de M. Hincks, car en brisant les partis, il a été au gouvernement, dans l'avenir, tout élément de durée, tout lien moral, toute force de cohésion.

M. Hincks, après sa solennelle déclaration de 1851, qu'il jeta comme une bombe dans le camp *clear-grit*, se fut allié évidemment aux conservateurs si ceux-ci eussent consenti à lui laisser la première place.

Mais ils ne voulaient pas de M. Hincks, alors du moins.

Le premier ministre actuel eût pu être élu facilement à Québec, et, devenu homme du Bas-Canada, nul parti dans le Haut-Canada n'eût eu droit de demander au Bas-Canada son élimination du pouvoir. Mais M. Hincks, élu à Québec, ne pouvait pas être premier ministre, car le gouverneur-général se fut adressé à M. Morin, d'une part, comme au chef politique du Bas-Canada, et de l'autre part, à un homme du Haut-Canada.

Voilà tout le secret de l'alliance *clear-grit*, sans laquelle M. Hincks ne pouvait même pas se faire élire dans le Haut-Canada.

Aujourd'hui il conduit le char de l'état, et comme le clear-gritisme lui que au nez, il le sacrifiera volontiers, s'il peut le faire sans lâcher les rênes.

Qui donc a fait les frais de la plus brillante des réceptions ministérielles, si ce n'est M. David Christie, le même qui a presque invariablement voté contre les ministres, le même qui a constamment donné main-forte à M. Brown, dans ses attaques contre les mesures et les institutions du Bas-Canada ? Est-ce là un signe de force pour nous ? Est-ce là une preuve que le triomphe ministériel s'est fait au profit du Bas-Canada.

Ah ! montrez vous mesures bas-canadiennes, montrez-nous le profit net de la nouvelle alliance, et dites ensuite si le pays a droit de se rejouer de vos dires haut-canadiens, auxquels ont été conduits nos premiers ministres, comme des victimes, et comme pour expier leur erreur et le mal que cette erreur a fait au Bas-Canada !

Montrez-nous, que nous les contemptibles, dans l'admiration, « les travaux législatifs, tels que le pays n'en a jamais vu sortir des délibérations de son parlement. » Nous parlons au point de vue du Bas-Canada, et nous comprenons pourquoi, comme l'affirme l'organe, « le Haut-Canada ne peut retenir l'expression de son contentement et de sa reconnaissance. »

Le Bas-Canada, lui, retient facilement l'expression de son contentement et de sa reconnaissance,—et pour cause !

Le rédacteur-en-chef du *Journal* a été absent de Québec durant quelque temps et n'a pas eu part à la rédaction de cette feuille du 9 au 18 août inclusivement ; cela ne veut pas dire qu'il n'accepte pas la responsabilité de ce que l'on a écrit pour lui en son absence.

Nous invitons les citoyens de Québec à prendre part à l'assemblée de demain, convoquée dans le but de présenter une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, à l'occasion de son départ.

Nous désirons aussi attirer l'attention de nos lecteurs sur l'annonce dans laquelle Son Honneur le maître invite les citoyens à se rendre à l'hôtel du parlement, pour de l'accompagner Son Excellence jusqu'au vapeur le *Doris*.

Son Excellence se rend à la Rivière-du-Loup pour traverser le portage Temiscouata, et Lady Elgin se rend jusqu'à Halifax avec sa famille, dans le *Doris*.

Il est bruit que nous aurons une session législative en novembre, session consacrée spécialement aux réserves et à la terre seigneuriale. Cette session, affirme-t-on, serait très courte.

Nous ne savons où ce bruit a pris son origine.

L'autre jour en descendant aux Eboulements, nous avons traversé les Caps qui séparent Saint-Joseph de la Baie Saint-Paul. Le chemin des Caps est long de dix lieues et d'une beauté parfaite, si ce n'était des côtes énormes qu'il faut monter et descendre, surtout à ses deux extrémités. En effet, ce chemin, suivant le meilleur tracé possible, a besoin de franchir les montagnes qu'une nature tourmentée a entassées pèle-mêle sur ce point du globe, et s'élève quelquefois à plus de deux mille pieds au-dessus du niveau de l'eau.

Mais la main de l'homme y a applani toutes les difficultés qu'elle pouvait valenir, tout en économisant parfaitement l'argent public. Des amas de cailloux énormes ont été rangés comme des haies protectrices sur les deux côtés du chemin, qui présente actuellement une surface douce et parfaitement unie.

Deux mille deux cents louis étaient destinés à la défection du chemin des Caps. Mille louis furent d'abord dépensés par le bureau des travaux publics sur une petite étendue de ce long chemin, il y a quelques années. Il ne restait plus que 1200 qui ont été employés sous la direction de M. Latourrière, au rétablissement du chemin fait mais déjà détruit, et à la confection du chemin entier. Il est presque impossible de croire que l'on puisse faire autant et si bien avec si peu.

Nous avons vu les quais des Eboulements et de la Malbaie. Ces deux ouvrages importants que le bureau des travaux publics a confiés à M. Baby seront terminés cet automne comme tous les quais du sud qui sont aussi construits par M. Baby.

Les quais des Eboulements et de la Malbaie sont sans réplique et construits beaucoup plus fortement que ne l'exigent même les contrats.

L'ouvrage sous la direction de deux ouvriers habiles, M. Dompierre, aux Eboulements, et M. Simard à la Malbaie, sous deux de Québec, se poursuit avec une surprenante activité. M. Simard se

montre plein de déférence pour les voyageurs en leur donnant tout le secours possible et en leur fournissant même sans chalandis quand ils les requerront. Pour notre part nous avons été heureux de sa bonne volonté.

(Du *Toronto Patriot* du 13 août.)

Le commencement de la fin.

LES RÉSERVES DU CLERGÉ.

« Avant d'en venir à la question principale des réserves, nous avons à régler un ou deux points collatéraux ayant rapport aux partis politiques. Quoique nous puissions admettre que, sous nos institutions actuelles, qui rendent nécessaire le gouvernement de parti, les sections d'un parti doivent de l'occasion mettre de côté quelques-unes de leurs vues, et en modifier et modifier d'autres, pour faire harmoniser leur politique et leurs intérêts avec ceux du parti, ces sacrifices ne devraient pas être autre chose que l'élagage de quelques branches, pour augmenter la croissance, la santé ou la symétrie de l'arbre tout entier. L'arbre lui-même ne devrait pas être mis en danger de périr. L'alliance de parti, qui entraînerait le *dérangement*, ou le *re-serrement*, ou le *dépérissement* du tronc principal, cesserait d'être une combinaison dans l'intérêt général, mais serait une union pour l'anéantissement d'une portion particulière. De manière que, bien qu'il puisse être convenable d'élaguer des branches de temps à autre, on devrait éviter, comme équivalent à la destruction, ce qui tend clairement à détruire, ou ce qui, en cas de succès, détruirait la vitalité de l'arbre lui-même. »

« Mais dans quelle position se trouve, sous ce rapport, le peuple Canadien-Français vis-à-vis ce qu'en ce moment on appelle vaguement et improprement le parti de la réforme dans le Haut-Canada ? Il importe peu de savoir si le parti de la réforme dans le Haut-Canada veut couper une branche de l'arbre Français, pour y laisser pénétrer un air froid et destructeur qui le détruirait ; ou bien, si les tendances, les projets et les principes actuels de ce parti, mis à exécution, ne pourraient pas servir eux-mêmes à en saper la base, et en couper les racines. Il importe peu, disons-nous, que ce soit l'une ou l'autre de ces causes qui produise ce résultat. La question est de savoir si ce résultat serait produit par l'une ou l'autre de ces causes, et si l'une ou l'autre ou les deux existent. »

« Examinons et examinons franchement et avec calme cette question. »

« Mais d'abord convenons d'une épreuve claire et certaine par laquelle nous puissions juger des hommes agissant sous un gouvernement de parti. Maintenant nous affirmons, et nous le faisons sans la moindre crainte d'être contredit, qu'il est absolument impossible de déterminer le parti ou le caractère des hommes par leurs actes ou leurs votes de la dernière session du parlement. Les mesures de plus libérales et les plus réformatrices, par exemple celles pour mieux assurer l'indépendance du parlement, ont été proposées et appuyées par les conservateurs, tandis qu'un gouvernement qui n'était réformiste que de nom, s'efforçait on de le dépourvoir de leur tendance réformatrice, ou de les détruire entièrement. D'un autre côté, ce gouvernement réformiste a fait la chose la plus dangereuse et la plus corruptrice pour un peuple libre, c'est-à-dire l'octroi en bloc de grandes sommes d'argent à être réparties sur toute l'étendue des deux provinces, sans estimés, et sans expliquer au peuple représenté en parlement les besoins d'une seule localité, de manière que les besoins d'un autre endroit pussent être mis en regard et que les intérêts de tout le pays fussent non-seulement bien considérés, mais encore bien compris. Ce principe, évidemment sûr et juste, fut mis de côté et à plusieurs reprises par le gouvernement actuel qui n'est réformiste que de nom et par ses appuis durant la dernière session, tandis qu'il fut soutenu énergiquement et courageusement par le parti conservateur en toute occasion et comme principe de toute saine politique. Nous pourrions continuer à énumérer d'autres faits également contradictoires en autant qu'il s'agit des obligations et du prestige d'un parti, et établissant également que ce serait purement absurde de juger des réformistes et des conservateurs par leurs mesures et leurs votes durant la dernière session du parlement. Car, la moitié du temps, on verrait les réformistes, si on les juge historiquement et par prestige, occuper les places des conservateurs, et, le reste du temps, les conservateurs celles des réformistes. »

« Quelle est donc la manière loyale et sûre de juger de la conduite et des mesures des partis ou des sections de partis durant la dernière session du parlement, pour parler plus clairement et plus explicitement, de leurs discours, de leurs votes, de leurs associations dans les circonstances difficiles ? Et pour continuer notre première comparaison, ces discours, ces votes, ces associations étaient-ils de nature à convaincre le peuple Canadien-Français que les réformistes Haut-Canadiens, du bien-être desquels, messieurs Morin, Drummond et le *Canadien* paraissent si fort s'occuper, ne voulaient qu'élaguer les branches inutiles de l'arbre Canadien-Français, afin de lui faire mieux prendre racine, et de le faire croître avec plus de magnificence ? »

« Voyons un peu. »

« Dans le commencement des sessions, nous voulions dire de la première session qui a eu lieu l'été dernier, M. Christie, de Wentworth, que M. Cauchon caractérisait parfaitement bien en anglais en l'appelant la *glue* de l'administration, fit son début en disant qu'il ne sympathisait nullement avec *George Brown*. Quand il s'est agi cependant de la question du travail le dimanche, il donna un indice de son caractère particulier, en supportant d'abord M. Brown, et ensuite, au bout d'une demi-heure, quand il vit que la motion était particulièrement désagréable aux Canadiens-Français au moyen desquels il serait alors parvenu au pouvoir, il se leva, se retraqua et changea son vote. Plus tard, cependant, la session ayant été ajournée, M. Christie s'en retourna chez lui ; alla trouver ses constituants ; rencontra M. Brown à Glenora ; et finalement retourna au parlement, après l'ajournement, et y fit sa carrière, non-seulement en sympathisant avec M. *George Brown*, dans ses attaques contre les institutions Canadiennes-Françaises, mais en secondant même ses motions ! »

« Maintenant si l'on peut loyalement juger par cette conduite de M. Christie qui est un des principaux, s'il n'est pas un des chefs futurs du parti réformiste actuel dans le Haut-Canada, et si l'on doit juger de ses constituants par le fait qu'il change sa tactique après les avoir vus, qu'est-ce que des hommes raisonnables et intelligents doivent attendre dans l'avenir de lui et de ses appuis ! Simple et évidemment ceci est la même ligne de conduite que celle qu'il a tenue avant la clôture de la session à l'égard des institutions et du peuple Canadien-Français, c'est-à-dire, qu'il *secondera* et fera valoir les motions de M. Brown. »

« Maintenant le Canadien, qui montre tant de sollicitude pour le bien-être du parti réformiste dans le Haut-Canada, et tant de craintes des conservateurs, voudrait-il avoir la bonté de nous informer ce qui adviendra de toutes ses institutions et propriétés, si ce M. Christie et son parti réussissent selon leurs vœux, et si les conservateurs sont écartés, ces conservateurs qui ont soutenu les Canadiens-Français, quoique les Canadiens-Français aient refusé de les soutenir ; ces conservateurs qui, quoi qu'ils fussent négligés, qu'on se défit d'eux et qu'on les opposât, ont défendu avec constance et constamment les principes de ceux qui les opposaient ainsi ; ces conservateurs enfin qui, en agissant de

la sorte, voyaient bien non-seulement qu'ils n'obtendraient aucun appui du Bas-Canada, mais encore qu'ils se faisaient des ennemis dans le Haut-Canada ? Le *Canadien* voudra-t-il bien répondre à cela ? Et voudra-t-il bien aussi dire combien il pense que des hommes honorables peuvent supporter de déshonneur et d'ingratitude de cette espèce, avant de se retourner contre ceux qui leur font ainsi injure sans provocation et injustement ? »

Nous extrayons du *Toronto Daily Patriot* du 13 courant, la petite correspondance qui suit. Elle fait voir que les catholiques du Haut-Canada ne veulent pas de la sécularisation des réserves.

« A l'éditeur du *Patriot* :

« Monsieur,—Je remarque dans votre feuille de ce jour, vos commentaires sur « le commencement de la fin » à propos des réserves du clergé. Il me semble que les membres de l'église d'Angleterre sommeillent au sujet de cette question, puisque l'apprend de source certaine que nos voisins catholiques-romains s'aperçoivent enfin de la nécessité où ils se trouvent de s'occuper de cette affaire. Voies, en effet, la substance d'une résolution qui a été lue ici devant leur Institut par un des principaux membres de cette institution : « Que, tout en nous élevant contre l'appui que l'Etat donnerait à l'église dans une société mixte, appui qui serait un grand mal à déplorer, nous devons, sous les circonstances actuelles, nous opposer à la reprise « en considération de la question des réserves du clergé à la volonté d'une minorité turbulente du peuple, comme étant subversive de droits acquis » par des octrois royaux, ratifiés plus tard par les parlements impérial et provincial, etc. etc. Si cette résolution est adoptée par l'Institut, elle devra avoir une grande importance pour les catholiques, tant du Haut que du Bas-Canada. Nous verrons s'ils sont prêts à briser le joug du parti extrême de la réforme, et à se prononcer courageusement en faveur des droits acquis et des institutions actuelles ; ou s'ils sont prêts, en aidant à la spoliation de ces droits, à résister à une union de toutes les croyances contre leurs immenses dotations dans le Bas-Canada. »

« Toronto, 12 août 1853. »

« UN OBSERVATEUR. »

« Toronto, 12 août 1853. »

Courte revue des journaux de France venus ce matin.

La nouvelle donnée par le *Journal des débats*, au sujet de l'acte par lequel la Moldavie se serait déclarée indépendante, s'accorde avec une dépêche télégraphique qui n'est au reste présentée que comme méritant confirmation ; mais le *Morning-Post* s'explique dans un sens tout à fait analogue et avec plus de détails :

« Les nouvelles que nous transmet notre correspondant de Paris dit-il, sont très importantes : elles nous apprennent un nouveau manque de foi du Czar dans le cours de l'affaire d'Orient. Il paraît que l'empereur de Russie a défendu par un décret aux hospodars de Moldavie et Valachie de payer tribut à leur souverain légitime et d'entretenir des relations quelconques avec le gouvernement turc. Ce décret est une violation de l'engagement solennel pris par la Russie et énoncé dans la proclamation du prince Gortschakoff de s'abstenir de toute immixtion dans les affaires intérieures des principautés et de toute atteinte portée aux autorités constituées. »

« Ce procédé étrange de la Russie, l'attitude arrogante de ses fonctionnaires civils, ont soulevé chez les Turcs une irritation qu'il est difficile de contenir et qui est bien naturelle. Le Sultan a, nous dit-on, mandé les hospodars à Constantinople, et lorsqu'ils quitteront Jassy et Bucharest, les consuls France et d'Angleterre doivent amener leurs pavillons, comme ne pouvant reconnaître l'autorité illégale des envahisseurs russes. Ce nouvel acte d'agression de la Russie, au moment où on fait effort pour conserver la paix, est fâcheux et de mauvais augure. »

« Nous apprenons qu'enfin la proposition de M. de Brouck a été acceptée par la Sublime-Porte et par les ambassadeurs des grandes puissances. Elle a été aussitôt envoyée à Vienne, point central des négociations, où elle a dû arriver le 28. Mais comme l'ultimatum des grandes puissances a été envoyé, cette proposition ne fera que prendre rang au nombre de celles qui ont été mises de côté. »

« Nous saurons le 10 août, et plus tôt peut-être, ce que veut la Russie, si elle se propose d'avancer ou de reculer. L'ultimatum des grandes puissances est aussi clair et aussi concluant que le seront leurs actes, si l'on cherche à éluder encore. Si la Russie n'accepte pas les propositions très raisonnables qui sont sur le chemin de Saint-Petersbourg, nous ne doutons pas que la flotte combinée ne reçoive l'ordre immédiat de passer les Dardanelles pour aller plus loin. Nous n'en doutons pas, parce que serait douter du courage et de l'honneur de la France et de l'Angleterre ; leur courage n'a jamais failli et ne s'est jamais démenti, et leur honneur est en mains sûres. »

Le *Journal de Constantinople* annonce qu'une armée considérable se concentre près d'Erzeroum et que l'ambassadeur de Russie fait tous les efforts en son pouvoir pour déterminer le shah de Perse à déclarer la guerre à la Turquie. Toutefois, ce journal exprime l'espoir que l'ambassadeur britannique viendra à détourner ce coup.

—On lit dans la *Gazette de Cologne* :

« Près des forteresses du Danube, trois espions russes ont été arrêtés. »

« Jusqu'à ce jour aucun acte d'hostilité n'a eu lieu entre les Turcs et les Russes, et malgré les armements que la Porte-Ottomane pousse avec énergie, on espère que la paix ne sera pas troublée et l'on évite avec soin tout ce qui pourrait la compromettre. »

« On écrit de Varna, en date du 9 courant, que 30,000 Turcs sont arrivés de la Mer-Noire. 5,000 hommes sont restés à Varna, sous le commandement de Mehemet-Pacha. Les autres 25,000 hommes sont partis pour Schumla, et les forteresses du Danube. 2,000 hommes étaient arrivés de la Bulgarie ; 4,000 sont restés Schumla, où se trouve le quartier-général d'Omer-Pacha et de Moussa-Pacha. Mehemet-Pacha s'est rendu de Schumla à Rustzuck. »

« A Tstrukhan se trouve Mustapha-Pacha, et à Slitrie Ahmed-Pacha, gouverneur de l'Ecole militaire. »

« A Bavardjik se trouve Elim-Pacha avec un division de cavalerie. »

« On remarque de tous côtés un grand mouvement de troupes. Il n'est arrivé encore aucun renfort de Tunis ni de Tripoli. Les redifs sont parfaitement armés et équipés. »

Dans le camp de Soutari, il y a 24,000 redifs bien armés et équipés. »

« Les pèlerins de la caravane partie pour la Mecque sont revenus et se sont fait enrôler. »

« Les flottes réunies, ou se trouvent 14,000 hommes de débarquement, coûtent chaque jour 14,000 piastres, en vivres seulement. 10,000 hommes de troupes turques coûtent, par mois, un million de piastres. (16 piastres valent 3 fr. 75 c. ) »

—On lit dans la *Nouvelle Gazette de Prusse* :

« Le prince Oortschakoff, commandant en chef de l'armée russe d'occupation, a envoyé, le 16 juillet, le général Goenki à Constantinople avec une lettre pour Reschid-Pacha, dans laquelle il l'invite à ne point donner aux troupes turques l'ordre de franchir le Danube, afin de ne pas neutraliser les intentions pacifiques de S. M. l'empereur de Russie. »

TELEGRAPHIE PRIVÉE.

Vienne, lundi, 1er août.

On a reçu de Constantinople les nouvelles suivantes :

Constantinople, 21 juillet.

Le projet d'arrangement a été expédié hier aux différents cours. Ce projet stipule notamment : « L'extension de l'article 7 du traité Kainardji à toutes les confessions chrétiennes, et apporé des restrictions aux prétensions russes. »

Les manifestations hostiles augmentent des deux côtés. Les armements continuent. La flotte égyptienne est attendue demain. Le bruit court que les hospodars refuseront le paiement du tribut dû à la Porte, sur les injonctions de la Russie.

TELEGRAPHIE PRIVÉE.

Londres, mercredi, 3 août.

On a reçu par un navire à vapeur autrichien arrivé à Trieste, des nouvelles de Constantinople qui vont jusqu'au 25 juillet.

La suite d'un grand conseil tenu par le Divan, au sujet spécial a été envoyée à Vienne. Les troupes turques avançaient sur Schumla. D'après la même dépêche, l'étendard du Prophète aurait été déployé.

Il a été résolu hier au soir par le conseil de ville, sur motion de M. Rheaume, seconde par M. Lee : 1. Que l'adresse à Son Excellence, le gouverneur-général, qui vient d'être lue par le procureur, soit adoptée, et que les citoyens de cette cité soient invités à joindre les membres de ce conseil, lundi prochain, pour accompagner Son Excellence le gouverneur-général jusqu'à son embarquement pour l'Europe.

2. Que M. le procureur et six membres de ce conseil soient autorisés à prendre les démarches nécessaires conjointement avec les magistrats et les citoyens de cette cité, pour accompagner Son Excellence le jour de son départ pour l'Europe d'une manière digne des citoyens de cette cité ; et que ces six membres soient MM. Morrin, Rheaume, Maguire, Lepper, Larose et Anderson.

Une retraite ecclésiastique est commencée le 17, au séminaire de Québec, sous la direction du R. P. Beaudry. Le nombre des retraités est de 85. La clôture de la retraite doit avoir lieu le 25.

Le lieutenant-général Rowan, commandant es chefs forces en Canada, est arrivé ici ce matin.

L'observatoire.

M. le rédacteur. La province paie annuellement £400 pour défrayer les dépenses de l'Observatoire de Québec, et on n'en entend jamais parler. N'y aurait-il pas moyen de faire publier le résultat des travaux des observateurs ?

Le *Pilot* annonce avec plaisir que M. le professeur Wilson, d'Angleterre, assistera à l'exposition provinciale de septembre, et qu'il fera une lecture sur le chanvre, sur sa culture et sur son emploi industriel.

On vient de répéter le même outrage sur le portrait de l'honorable Peter McGill, que l'on a déjà fait sur le portrait du maire actuel. Cette fois, on s'est contenté de laisser la tête du portrait et de n'enlever que les genoux. Ce nouvel attentat a été commis dans l'enceinte même du conseil de ville de Montréal.

Le Rowland Hill, mardi soir, en arrivant à la Malbaie, s'est heurté contre le quai, et en le brisant a brisé une de ses ailes. Il est resté à la Malbaie jusqu'à 5 heures, le matin suivant pour se réparer. Il était cependant de retour avant-hier soir à six heures.

Le vapeur l'*Alliance* est un bâtiment d'une grande force et qui franchit l'espace avec une grande vélocité. Parti mercredi du quai de la Malbaie, à midi, il accostait au quai Alford, à 5 heures 10 minutes, ayant ainsi parcouru un espace de 30 lieues en 5 heures 10 minutes.

L'*Alliance* passa entre l'Isle d'Orléans et la côte de Beauport, de sorte qu'il fut donné aux voyageurs de contempler les beautés naturelles de cette côte, et le magnifique panorama qu'elle déroula au regard étonné.

Le capitaine de ce bâtiment, M. Charles Johnson, est plein de bon vouloir et de cordialité pour les passagers, et il fait tout ce qu'il peut pour mériter le patronage public.

L'état inachevé du quai de la Malbaie, présente des difficultés d'embarquement et de débarquement, plus particulièrement pour les bœufs et les chevaux, qui ne peuvent être vaincus qu'à force de patience et de bon vouloir, et vous êtes sûrs de rencontrer ce bon vouloir et cette patience chez M. Johnson.

PORT DE QUEBEC.



